



## Compte-rendu Réunion du 10 septembre 2015

### Etaient présents :

JF. BATALLA, M. BEGEL, B. BONNICI, O. CHAMBIN, Anne DECAGNY (ANEPF), M. DELETRAZ, H. DUTERTRE, N. DUVAL, JM. GAZENGEL, MH. LALANDE, C. LAUGEL, M LEBLANC, C. LELONG, H. LEPAGE, F. MALLY, AM. ORECCHIONI, S. ROUSSELOT, V. SIRANYAN, M. TANNE- DEHAIL, H. VAN DEN BRINK, B. VENNAT, V. VEYRAT.

Le quorum est atteint.  
Xavier DESMAS est excusé

### 1. Informations du Secrétaire général :

Odile Chambin fait le point sur :

- La fiche informative concernant les maîtres de stage : elle est en cours de finalisation et sera disponible en ligne sur le site du Collège. La relecture de l'ANEPF est attendue. Il faut aussi voir comment elle pourra être utilisée par les étudiants (CNIL, ...).
- Le nouveau site Internet du Collège : Il vient d'être mis en ligne (<http://cpcms.fr/>).
- e-learning « Chaîne du froid » : Il va être disponible sur le site du Collège (cf présentation de l'après-midi).
- Tableaux de bord de la commission pédagogique : La contribution du Collège a été bien perçue. M. Belon a apprécié le travail fourni, sa qualité et l'investissement des maîtres de stage pour ces documents. Une rencontre entre le groupe de travail dédié à ces tableaux de bord du Collège et M. Belon va être organisée avant la fin d'année. Les futurs guides de stage devront être adaptés en fonction de la version finalisée de ces documents.

Sandrine Rousselot fait le point sur :

- La nouvelle version de la convention stage : elle a été transmise en août dernier à l'ensemble des parties prenantes. Elle s'applique pour les conventions conclues à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.  
La mise à jour concerne :
  - le nouveau calcul du montant de la gratification de stage (15% du plafond horaire de la sécurité sociale)
  - l'accord relatif au stage de six mois de pratique professionnelle de la sixième année des études de pharmacie conclu entre la FSPF, l'USPO et l'ANEPF (15 juin 2015) qui prévoit la possibilité pour les stagiaires de 6ème année de bénéficier de 6 jours ouvrables de congés pour convenances personnelles (à ce jour, cet accord ne s'impose pas obligatoirement aux pharmaciens titulaires maîtres de stage adhérents à un autre syndicat ou non syndiqués). La convention est disponible sur le site du Collège.
- L'envoi des « livrets des activités professionnelles » 2015 dans les CROP : Il se fera à partir du 15 septembre. Il a été mis à jour et sa présentation actualisée et modernisée. Il sera mis en ligne sur le site du Collège.

## **2. Approbation du CR de l'AG du 11 juin 2015 :**

CR approuvé sans modification.

## **3. Guide de stage de pratique professionnelle en officine : rédaction collaborative**

Les fichiers mis à jour devront être finalisés pour le 22 octobre 2015.

Le coût de l'option « clé USB+plaquette » est en cours d'évaluation. La décision finale sera validée lors de la prochaine réunion d'octobre.

**A terme, les guides devront être interactifs et en ligne sur le site du Collège. Leur structure sera en adéquation avec les tableaux de bord finalisés.**

Pour 2016, dans le cadre de la refonte des guides de stage pilotée par H. Lepage (voir CR précédents), les membres du Collège ont reçu un exemple de chapitre « nouvelle mouture » auquel se référer.

A ce jour, les rédacteurs qui ont travaillé sur le guide 2016 ont adressé deux types de fichiers à Odile Chambin :

- soit le plan du chapitre a totalement revu par les rédacteurs
- soit le chapitre simplement remis en forme selon les nouvelles orientations

Des rédacteurs ont rencontré des difficultés et n'ont pas encore communiqué leur travail. Une discussion s'engage à ce sujet afin d'apporter des réponses aux interrogations des membres du Collège.

Les conclusions sont les suivantes :

- pour l'édition 2016, selon les chapitres, les deux types de fichiers décrits par Odile Chambin vont coexister
- les tableaux, listes etc ... seront mis en annexe pour faciliter leur actualisation
- le guide n'est pas un cours, il doit plutôt orienter les étudiants vers des ressources de référence et des aspects pratiques officinaux
- il peut encore exister des doublons dans différents chapitres. Les éliminer autant que possible
- les « objectifs » seront décrits avant le « résumé » du chapitre
- le « résumé » décrit le contenu du chapitre.
- le plan des chapitres doit correspondre à la logique du pharmacien (ex : tiers payant, dispensation etc ...)
- Mots clés : ne pas mettre pharmacie ni des mots trop généralistes
- faire un sommaire avec les mots clés (selon proposition d'Anne Decagny) en fonction des délais
- Odile Chambin va élaborer un « masque » afin d'uniformiser les fichiers transmis.

Etude des chapitres déjà transmis à Odile Chambin :

### **Dispensation et annexes (H. VAN DEN BRINK / B. VENNAT)**

La liste des médicaments de la chaîne du froid devra être mise en annexe.

Refaire le résumé.

Suite à la suppression de la vignette, l'information sur les prix du consommateur a évolué. Intégrer cette notion dans la gestion ou les achats de l'officine (M DELETRAZ et P BECK).

**Dispensation des médicaments et produits de santé (H. LEPAGE)**

Revoir le résumé.

**Documentation (M. GUYOT)**

Ajout d'applications numériques de santé

Vérification à faire auprès de M GUYOT qu'il s'agit bien d'applications de référence.  
Préciser la date de mise à jour de la liste.

**Qualité (D. LEVU / C. LAUGEL/O. CHAMBIN)**

Revoir le résumé.

Chapitre totalement revu et adapté à tous les niveaux de démarche qualité des officines.

**Dopage** : laisser seulement la liste des produits dopants

**Nutrition** : B BONNICI est volontaire pour revoir ce chapitre

**4. Présentation du site Internet du Collège et du elearning de la « chaîne du froid » (Michael Leitner (concepteur) / V. VEYRAT/ F. AMOUROUX)**

Le nouveau site est en ligne. <http://cpcms.fr/>.

Les membres du Collège sont invités à faire part de leurs éventuelles remarques dans les meilleurs délais.

M.H. LALANDE demande si le nouveau logo du Collège pourrait être utilisé par les Associations Régionales de Maîtres de Stage (à rediscuter lors de la prochaine réunion avec Xavier DESMAS).

e-learning « Chaîne du froid » : son élaboration est achevée. Pour accéder à la formation, il faut s'enregistrer et demander l'accès puis la formation est libre d'accès.

Un groupe test d'étudiants devra être constitué afin d'identifier d'éventuels dysfonctionnement avant sa mise en ligne.

A Châtenay, il sera demandé de fournir l'attestation de fin de formation lors de leur jury d'examen de validation de stage afin d'être sûr que les étudiants sont bien allés sur le site.

**Prochaines réunions du Collège :**

Le **jeudi 22 octobre 2015** et **jeudi 10 décembre 2015**.

5 novembre 2015 : Colloque « Travailler ensemble dans l'intérêt des patients : concept et pratiques »

Fin de réunion à 16H